

Le GIEE « Quali-PRAT » en quelques mots...

Un GIEE, qu'est-ce que c'est ?

C'est un Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental

« Les GIEE sont des **collectifs d'agriculteurs** et, le cas échéant, d'**autres partenaires** qui **s'engagent dans un projet pluriannuel** de modification ou de consolidation de leurs **pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux**, et à ce titre **reconnus par l'Etat.** »

Source : Instruction technique du 25/11/2014

Quali-Prat, pour quoi faire ?

« **Quali-PRAT** : Avec les prairies à flore variée (PFV), placer la qualité et la pérennité au cœur des systèmes fourragers de la Montagne Tarnaise »

Les exploitations de la montagne tarnaise sont le plus souvent autonomes en fourrages, mais par contre, rencontrent des problèmes de qualité qui entraînent des achats de concentrés importants.

Les industriels sont de leur côté, tous comme les agriculteurs en vente directe, à la recherche de produits de qualité et parfois sans fourrages fermentés.

Ce sont ces constatations qui ont conduit les groupes d'agriculteurs locaux (GDA/GVA) à mettre en place des essais de prairies à flore variée dès 2014. Ils souhaitent à présent passer au niveau supérieur et ne pas rester à l'échelle de la parcelle mais bien à celle du système.

Quali : la qualité au cœur du projet. Qualité des fourrages, des pratiques, des produits

PRAT : PRATiques, PRAiries Temporaires, « prat » c'est aussi le pré en occitan.



24 exploitants sont engagés dans un programme d'action sur 5 ans. D'autres personnes intéressées pourront intégrer le groupe.

3 dossiers ont été déposés conjointement fin août 2015 par les GDA/GVA de la montagne tarnaise : le GDA d'Anglès-Brassac, le GDA de Lacaune-Murat et le GVA de la Vallée du Thoré.

Si le projet est retenu, les actions démarreront dès début 2016.

Avec qui ?

Les partenaires du GIEE :



Maison de
l'Élevage
Tarn





Les actions prévues

Enjeux et axes de travail	Actions
Structurer un système fourrager comportant des PFV et optimiser la conduite technique de ces prairies	Action 1 : Analyser les systèmes fourragers et définir un plan d'amélioration et d'introduction des PFV
	Action 2 : Optimiser la composition des PFV introduites
	Action 3 : Faciliter la gestion des semences pour les mélanges de PFV
	Action 4 : Optimiser les pratiques d'itinéraires techniques pour favoriser la productivité et la pérennité de ces prairies
Comprendre et maîtriser les paramètres environnementaux favorables aux PFV	Action 5 : Comprendre le fonctionnement de la matière organique dans les sols de montagne pour mieux la valoriser
	Action 6 : Gérer l'équilibre et le pH des sols à l'aide de produits disponibles localement
	Action 7 : Anticiper l'évolution climatique des prochaines décennies sur le territoire et son impact sur la culture de l'herbe
	Action 8 : Mesurer l'impact des PFV sur la biodiversité parcellaire
Optimiser la valorisation animale de l'herbe produite	Action 9 : Etudier l'opportunité de la création de petites unités de séchage collectives
	Action 10 : Favoriser le pâturage pour valoriser l'herbe et gagner en efficacité économique
	Action 11 : Concevoir des rations basées sur l'herbe de qualité
Améliorer la valorisation économique de ces fourrages à travers la valorisation « produit »	Action 12 : Rechercher une plus-value pour les produits issus de l'utilisation d'une herbe de qualité

La création d'un GOPEI en complément

Une demande de création d'un **Groupe Opérationnel du Partenariat Européen à l'Innovation** a été faite cet été. Ce projet s'appuie sur les actions du GIEE et associe la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Comité de Développement du Sud-Aveyron, la Chambre d'Agriculture de l'Ariège et le GVA Plateau de Neste Barousse. L'objectif est d'échanger et de mettre en commun nos connaissances sur l'intégration des Prairies à Flore Variées (PFV) dans les systèmes fourragers de moyenne montagne avec un objectif de qualité et de performance.





Pour plus d'informations, qui contacter ?

Caroline AUGUY et Jean-Philippe ROBERT
Chambre d'Agriculture du Tarn – Antenne de Castres -
05 31 80 99 70

Avec la participation financière de



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»



mise à jour : 22/09/15

Siège Social
96 rue des agriculteurs
BP 89
81003 ALBI Cedex
Tél : 05 63 48 83 83
Fax : 05 63 48 83 09

I